

FORMULAIRE DE RÉSERVATION - VACANCES D'ÉTÉ ACCUEIL DE LOISIRS DE FERRIÈRES

Accueil de Loisirs pour mineurs

AOÛT 2022

Directrice : Jessica FORTON

06 43 86 94 55 - alshferrieres@cc4v.fr

du

1er au 31/08/2022

Merci de remplir intégralement ce document
et le remettre au centre au plus tard avant le

24 juin 2022

(Sous réserve de places disponibles)

ENFANT

Prénom :

Nom :

Âge :



Aucune annulation ou absence
non signalée par écrit
(MAIL ou COURRIER, PAS DE SMS),
le jeudi précédent avant 23h,
ne sera remboursée, sauf cas exceptionnel
mentionné dans le règlement intérieur.

Famille :

EJ :

Date :

Reçu le :

Signature :

Par :

Ce document est sur deux pages

FORMULAIRE DE RÉSERVATION - VACANCES D'ÉTÉ ACCUEIL DE LOISIRS DE FERRIÈRES

Accueil de Loisirs pour mineurs

AOÛT 2022

EN CAS D'ACCUEIL DU MATIN OU DU SOIR,
NOTER L'HEURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

	Accueil du matin (Notez l'heure d'arrivée entre 7h et 9h)	Journée 9h à 17h00	Accueil du soir (Notez l'heure de départ entre 17h et 19h)		Accueil du matin (Notez l'heure d'arrivée entre 7h et 9h)	Journée 9h à 17h00	Accueil du soir (Notez l'heure de départ entre 17h et 19h)
Lundi 01/08				Lundi 08/08			
Mardi 02/08				Mardi 09/08			
Mercredi 03/08				Mercredi 10/08			
Jeudi 04/08				Jeudi 11/08			
Vendredi 05/08				Vendredi 12/08			
	Accueil du matin (Notez l'heure d'arrivée entre 7h et 9h)	Journée 9h à 17h00	Accueil du soir (Notez l'heure de départ entre 17h et 19h)		Accueil du matin (Notez l'heure d'arrivée entre 7h et 9h)	Journée 9h à 17h00	Accueil du soir (Notez l'heure de départ entre 17h et 19h)
Lundi 15/08	FÉRIÉ	FÉRIÉ	FÉRIÉ	Lundi 22/08			
Mardi 16/08				Mardi 23/08			
Mercredi 17/08				Mercredi 24/08			
Jeudi 18/08				Jeudi 25/08			
Vendredi 19/08				Vendredi 26/08			
	Accueil du matin (Notez l'heure d'arrivée entre 7h et 9h)	Journée 9h à 17h00	Accueil du soir (Notez l'heure de départ entre 17h et 19h)		Accueil du matin (Notez l'heure d'arrivée entre 7h et 9h)	Journée 9h à 17h00	Accueil du soir (Notez l'heure de départ entre 17h et 19h)
Lundi 29/08							
Mardi 30/08							
Mercredi 31/08							

Pour toute absence non justifiée dans les 48h, une majoration de 30% sera appliquée au prix de journée